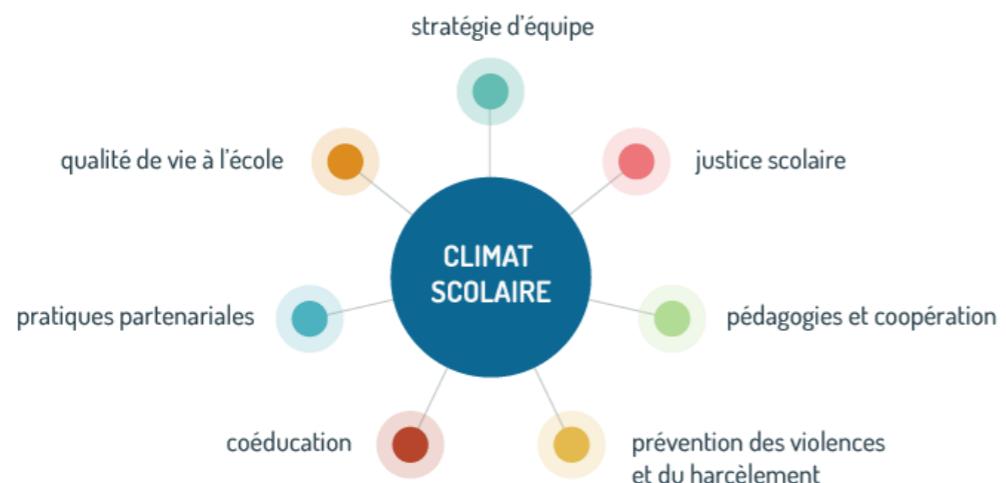


Présenté et adopté en séance du Conseil d'administration du :  
Avis du Conseil d'administration :

A Epinal, le :  
Le chef d'établissement

Le projet d'établissement fera l'objet d'une large diffusion auprès de la communauté éducative. Chaque année, les indicateurs de suivi seront alimentés et un bilan d'étape sera présenté au Conseil d'administration par le chef d'établissement.

Tous les ans, à chaque fin d'année scolaire, une Enquête Locale de Climat Scolaire (ELCS) sera réalisée auprès des personnels, des responsables légaux et des élèves de l'établissement. Cette enquête permettra de mesurer l'évolution du climat scolaire et d'apprécier l'efficacité des mesures engagées pour répondre à l'objectif premier du projet d'établissement au titre des 7 points d'appui présentés dans le schéma ci-dessous :



Les résultats d'un climat scolaire positif sont :

- l'amélioration des résultats scolaires ;
- l'amélioration du bien-être des élèves et des adultes ;
- la diminution notable du harcèlement ;
- la diminution des problèmes de discipline ;
- la diminution des inégalités scolaires ;
- une plus grande stabilité des équipes ;
- une baisse de l'absentéisme et du décrochage scolaire...

#### Code de l'Education – Article L401-1

Dans chaque établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'administration, sur proposition du conseil pédagogique. Le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

#### Code de l'Education – Article R421-3

Le projet d'établissement prévu à l'article L. 401-1 définit sous forme d'objectifs et de programmes d'action, en prenant en compte les prévisions relatives aux dotations d'équipement, les modalités propres à chaque établissement de mise en œuvre des programmes nationaux et des orientations nationales et académiques. Le projet d'établissement assure la cohérence des différentes activités de formation initiale, d'insertion sociale et professionnelle et de formation continue des adultes dans l'établissement. Le projet d'établissement fait l'objet d'un examen par le recteur d'académie et peut prévoir le recours à des procédures contractuelles ; il peut donner lieu à l'attribution de moyens spécifiques. Ce projet peut prévoir, pour une durée maximale de cinq ans, la réalisation d'expérimentations dans les domaines définis par l'article L. 314-2. En cas d'incidences de ces actions sur son budget, celles-ci sont subordonnées à l'accord de la collectivité territoriale de rattachement.

**Nom :** Philippe Séguin (EREIA) **RNE :** 0881119N **Adresse :** 38 rue Louis Blériot 88000 Epinal **Chef d'établissement :** Maxime Vinot **Personnel :** 59  
**Formations/dispositifs :** EGPA, ULIS, UPE2A, CAP, CS, internat éducatif, apprentissage, formation continue adulte

#### Axes du précédent projet d'établissement (2019-2024)

- Axe 1 : « être bien pour bien réussir »
- Axe 2 : « développer chez tous les élèves un comportement citoyen et respectueux des règles »
- Axe 3 : « lutter contre le décrochage scolaire »
- Axe 4 : « favoriser la réussite scolaire de tous les élèves »
- Axe 5 : « s'ouvrir à la culture et au sport pour mieux s'intégrer dans la société »

#### Bilan de l'évaluation de l'établissement (diagnostic) 2023-2024

##### Domaine 1 – Apprentissages et parcours de l'élève

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuité de parcours (EGPA/CAP)</li> <li>- Découverte professionnelle (4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>)</li> <li>- Effectif réduit</li> <li>- Culture professionnelle partagée (pédagogique et éducative)</li> <li>- Suivi des élèves</li> <li>- Présence PsyEn, PE spécialisés, éducateurs spécialisés et AESH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion professionnelle post CAP : 20%</li> <li>- EDT élèves (temps et rythmes scolaires)</li> <li>- Temps d'échange inter catégoriel</li> <li>- Relais parental (coéducation)</li> <li>- Différenciation pédagogique et utilisation des outils numériques</li> <li>- Autonomie, mobilité et engagement des élèves</li> <li>- Maîtrise insuffisante des savoirs fondamentaux</li> <li>- Personnalisation des parcours des élèves</li> </ul>

##### Domaine 2 – Vie de l'élève et climat scolaire

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre de vie général et équipements</li> <li>- Projets pluridisciplinaires</li> <li>- Inclusion</li> <li>- Offre éducative</li> <li>- Aménagement des EDT</li> <li>- Qualité prestation demi-pension et internat</li> <li>- Présence infirmière EN et assistante sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des élèves perturbateurs</li> <li>- Nombre de rapports d'incident, de punitions et de sanctions</li> <li>- Absence de mixité scolaire et sociale</li> <li>- Manque de cohérence dans les pratiques des adultes</li> <li>- Non remplacement des personnels absents</li> <li>- Manque de respect des élèves envers les adultes</li> <li>- Violence des élèves</li> <li>- Augmentation des élèves à besoins thérapeutiques</li> <li>- Aménagement des salles</li> </ul>

##### Domaine 3 – Fonctionnement de l'établissement

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité catégorielle des équipes</li> <li>- Santé financière</li> <li>- Réunion des instances</li> <li>- Personnels attachés à l'établissement</li> <li>- Internat éducatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Llisibilité et visibilité de l'établissement</li> <li>- Démographie scolaire</li> <li>- Participation des élèves et des responsables légaux</li> <li>- Communication interne et externe</li> <li>- Formation des personnels et mise en œuvre des réformes</li> <li>- Cohésion des équipes</li> </ul>

##### Domaine 4 – Environnement et partenariat

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien du Rectorat et de la Région</li> <li>- Partenariats (éducatifs, culturels, thérapeutiques, entreprise)</li> <li>- Sorties pédagogiques et éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge thérapeutique</li> <li>- Réputation de l'établissement</li> <li>- Mobilité des élèves</li> <li>- Relation avec collèges et lycées de secteur</li> </ul>

Indicateurs de suivi (2020-2029)	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Nb d'élèves dans l'établissement	115	103	98	93	109				
Évolution des effectifs (collège)	11,70 %	-10,40 %	-4,90 %	-5,10 %	10,80%				
Effectifs d'élèves UPE2A					2				
Effectifs d'élèves ULIS	9	4	7	4	3				
Effectifs 1CAP APH	7	7	8	6	10				
Effectifs 1CAP PAR	17	16	12	14	19				
Effectifs 1 CAP IMTB									
Effectifs 1CAP MEN F	10	7	7	8	9				
Effectifs GRETA (FC)					19				
Effectifs GRETA (apprentis)				1	2				
Nb d'élèves avec PAP				1	2				
Nb d'élèves avec PAI				4	4				
Nb d'élèves avec PPS				13	26				
% de filles dans l'établissement	34,8	33	34,7	28	25,7				
IPS / EREA (France)	62,9	63,6	72,4	69,3/81,3	69,4				
% de milieu social défavorisé (EGPA)	83,9	80,6	81,3	84,7	81,3				
Elèves externes				14	15				
Elèves demi-pensionnaires				47	48				
Elèves internes				33	46				
Nb moyen d'élèves par division : CAP	14	11,8	15,3	14,3	17				
Nb moyen d'élèves par division : EGPA	11,3	11	9,3	9	10,3				
Note moyenne à l'écrit - Série Pro DNB				6,3					
Note à l'écrit au DNB en Français / EREA (France)				6,2 / 7,1					
Note à l'écrit au DNB en Mathématiques / EREA (France)				5,4 / 6					
Nb moyen de points au socle commun / EREA (France)				222,7 / 276					
% de réussite au DNB / EREA (France)				53,8 / 70					
% d'emploi à 6 mois et valeur ajoutée après CAP	21,00 %	26,00 %	23,00 %						
% de réussite au CAP / EREA (France)			83,3	87 / 83					
Nb de rapports d'incident				350					
Nb de punitions				513					
Nb de sanctions				53					

2

Nb d'exclusions temporaires				23				
Nb de conseils de discipline				9				
Nb de <i>Fait établissement</i>				12				
Nb de demi-journées d'absence				6695				
% d'élèves absents par demi-journée				19,9				
Nb de passage à l'infirmerie				631				

Axes du projet d'établissement (2024-2029)		2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Axes	Actions					
1. Améliorer le climat scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaménager les temps et les espaces scolaires</li> <li>- Développer l'acquisition des compétences psycho-sociales (CPS) et l'éducation aux médias et à l'information (EMI)</li> <li>- Crée un plateau thérapeutique (psychologue, orthophoniste et ergothérapeute)</li> <li>- Crée un groupe de travail climat scolaire (pilotage et suivi des expérimentations, ELCS)</li> <li>- Développer la coéducation (ex : conseil de l'élève)</li> <li>- Etendre le rôle et la place des activités sportives</li> <li>- Restructurer les EGPA (projet CARDIE)</li> <li>- Stimuler les relations partenariales (éducatives, sportives et culturelles)</li> <li>- Adapter et solliciter les instances (conseil de l'élève, réunion de synthèse, commission vie scolaire, réunion de coordination, conseil d'enseignement)</li> <li>- Inscrite l'EREA dans le dispositif Ecole Ouverte</li> <li>- S'engager dans le niveau II phARE</li> <li>- Sensibiliser les personnels à la santé mentale des élèves (rédaction protocole et formation continue)</li> <li>- Développer les alternatives éducatives et pédagogiques (ex : mesure de responsabilisation, SAS, sanction restaurative)</li> </ul>					
2. Renforcer l'efficience pédagogique et éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnaliser le parcours de l'élève et renforcer son accompagnement</li> <li>- Développer l'expertise des personnels dans la prise en charge des EBEP</li> <li>- Renforcer l'autonomie de l'élève (investissement, insertion et acquisition des savoirs fondamentaux)</li> <li>- Conforter l'internat éducatif (activités et conditions d'accueil)</li> <li>- Renforcer le raccrochage scolaire et plus généralement le suivi de l'élève (ex : réunion de synthèse)</li> <li>- Généraliser la culture de projet et de l'innovation (ex : référent, expérimentation)</li> <li>- Développer les pédagogies différenciées et adaptées (ex : outils de compensation)</li> <li>- Augmenter et adapter la formation continue des personnels (FIL)</li> <li>- Développer la stratégie d'équipe (ex : séminaire inter-EREA, APP, réunion de coordination)</li> <li>- Profiler les postes des personnels du 2<sup>nd</sup> degré (ex : CAPPEI, SPEA)</li> </ul>					
3. Accroître la visibilité et l'attractivité de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la communication interne et externe de l'établissement (ex : site internet, forum, JPO)</li> <li>- Etendre et diversifier les formations professionnelles</li> <li>- Revitaliser et développer les ateliers professionnels</li> <li>- Réinvestir les relations Ecole – Entreprise (ex : apprentissage, formation externalisée)</li> <li>- Changer la dénomination de l'établissement (EREA Philippe Séguin)</li> <li>- Valoriser les actions de l'établissement (ex : réseaux sociaux, PQR, presse spécialisée)</li> <li>- Développer les partenariats institutionnels (services de l'Etat, collectivités territoriales, associations)</li> <li>- Favoriser le bien-être des personnels</li> <li>- Nourrir le dialogue de gestion (Rectorat et Région)</li> <li>- Développer les relations avec les acteurs de l'Education nationale (inspecteurs, chefs d'établissements, BEF, chargés de missions, etc.)</li> <li>- Introduire de la mixité scolaire/sociale (ex : collégiens de secteur à l'internat, apprentissage, FC, jeunes de l'ADAPEI)</li> <li>- Formaliser le fonctionnement de l'établissement (ex : protocoles, fiche de poste, fiche projet, organigramme)</li> <li>- Développer la politique numérique de l'établissement (ex : web radio, salle info, IA, pause numérique)</li> </ul>					

Degré de réalisation :

Non-réalisé : objectif à initier 

En cours de réalisation : objectif à développer 

En cours de réalisation : objectif à finaliser 

Réalisé : objectif à poursuivre 

3